



Ordre du jour

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 À 09H00

SALLE DE DÉLIBÉRATION « Docteur Edmard LAMA »

- Appel des membres du conseil municipal
- Constatation du quorum
- Dépôt des procurations
- Ouverture de la séance
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance

- **Approbation du Procès-verbal de la séance du 08 juillet 2026.**

1. Réaménagement de l'espace culturel "Joseph HO-TEN-YOU" : scène et salle de spectacle - Plan prévisionnel de financement ;
2. Conservation et restauration de l'ancienne sucrerie du cœur de ville de Rémire-Montjoly ;
3. Aménagement du parc moulin à vent du cœur de ville de Rémire-Montjoly ;
4. Principe d'études préalables relatives aux aménagements de locaux dédiés à la maison de la photographie Guyane Amazonie et mise à disposition des locaux du 1^{er} étage de l'ancienne école – Préfiguration de la MAZ au bourg de Rémire ;
5. Renouvellement du partenariat triennal financier avec le Centre de Développement Chorégraphique National « Touka Danses » - Programmation 2026/2027/2028 ;
6. Organisation de la 5^{ème} édition du carnaval d'Armire – Budget prévisionnel ;
7. Modification des horaires du temps scolaire et périscolaire de la commune ;
8. Validation et financement de la programmation des actions du contrat de ville 2026 : Etat / Commune de Rémire-Montjoly ;
9. Désignation d'un élu pour participer au congrès de l'Association des Elus du Littoral (ANEL) ;
10. Demande de financement au titre du fonds vert pour la réalisation de l'étude de bilan carbone du projet de création du centre-ville de Rémire-Montjoly ;
11. Donner acte se rapportant aux virements de crédits entre chapitres budgétaires n°1 de l'exercice 2026 du budget du Développement Social Urbain (DSU) ;
12. Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2026 – Budget annexe du Développement Social Urbain (DSU) ;
13. Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2026 – Budget annexe de la Régie Municipale des Transports (RMT).